



Demande de devis

ILLUSTRATION DU CARNET DES PAYSAGES

Illustration du carnet des paysages de la nouvelle charte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes.

CAHIER DES CHARGES

Le présent marché s'inscrit dans le cadre de la révision de la charte, le carnet des paysages accompagnera les documents de la future charte du parc.

SOMMAIRE

1. Contexte.....	3
1.1 Objet du marché	3
1.2 Contexte général.....	3
1.3 Contexte administratif et réglementaire.....	4
2. Descriptif de la prestation attendue - Illustration	4
2.1 Contenu	4
2.2 Exigence graphique.....	4
2.3 Livrables	6
2.4 Droit d'auteur	6
3. Modalités d'exécution	6
3.1 Calendrier	6
3.2 Méthodologie	7
3.3 Budget.....	7
3.4 Facturation.....	7
4. Réponses attendues et critères de sélections	7
4.1 Réponses attendues au marché	7
4.2 Critères de sélections.....	8

1. CONTEXTE

1.1 *Objet du marché*

Le présent marché a pour objet l'illustration du carnet des paysages du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes. Ce document qui est une annexe de la future charte est destinée à un large public (élus, techniciens, partenaires), vise à décrire, valoriser et illustrer les paysages du territoire, ainsi qu'à présenter les Objectifs de Qualité Paysagère (OQP) définis dans le cadre de la révision de la charte du Parc.

Le prestataire retenu sera chargé de :

- Réaliser des illustrations, schémas et bloc-diagramme pour accompagner et vulgariser le contenu du cahier des paysages.

1.2 *Contexte général*

Dans le cadre de la révision de la charte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, le Parc s'engage dans une démarche ambitieuse visant à définir, valoriser et préserver la mosaïque des paysages qui composent son territoire.

L'article L333-1 du Code de l'Environnement dispose que la Charte doit déterminer des Objectifs de Qualité Paysagère (OQP). Ils « désignent les orientations visant à conserver, à accompagner les évolutions ou à engendrer des transformations des structures paysagères, permettant de garantir la qualité et la diversité des paysages à l'échelle nationale. [Ils] visent également à garantir la prévention des nuisances lumineuses définie à l'article L.583-1. » (Art. L350-I C du Code de l'Environnement).

Le carnet des paysages a pour vocation de :

- Décrire et illustrer les unités paysagères, en mettant en lumière leurs spécificités, leurs enjeux et leurs dynamiques.
- Présenter les Objectifs de Qualité Paysagère (OQP, définis dans le cadre de la révision de la charte, et expliquer leur rôle dans la préservation et la valorisation des paysages.
- Rendre accessibles des concepts parfois techniques à un large public (élus, acteurs socio-économiques), grâce à une approche pédagogique et visuelle (illustrations, schémas, cartes, photographies).
- Servir de référence commune pour les communes, les partenaires et les acteurs du territoire, afin d'accompagner leurs projets et leurs décisions en matière d'aménagement, de gestion et de valorisation des paysages.

Le Carnet des Paysages sera imprimé et diffusé auprès des communes et des partenaires du Parc, et il sera également mis à disposition du public sous forme numérique.

1.3 Contexte administratif et réglementaire

Le Parc Naturel régional des Pyrénées Catalanes (PNRPC) est le maître d'ouvrage de ce projet. Il en assure la maîtrise d'œuvre et la coordination générale.

Responsable du projet pour le PNRPC : Claire Dusson, Chargée de mission Paysage : claire.dusson@parc-pyrenees-catalanes.fr

En support pour les aspects techniques : Marion Brousse, chargée de mission communication

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la révision de la charte du PNRPC, conformément aux articles L. 333-1 et R. 333-3 du Code de l'environnement, qui imposent aux Parcs de définir des OQP territorialisés. Le Carnet des Paysages sera un document officiel intégré à la charte et validé par le comité syndical du PNRPC.

2. DESCRIPTIF DE LA PRESTATION ATTENDUE - ILLUSTRATION

Le présent cahier des charges concerne un marché pour les illustrations du cahier des paysages, la réponse du candidat, devra contenir les pièces détaillées en *4.1 réponses attendues au marché*.

2.1 Contenu

Il s'agirait de réaliser (sans IA) **40 dessins** environnements (paysages, détails ou Picto) pour illustrer le carnet des paysages. Nous élaborerons avec le partenaire les types de dessins suivant la vision ou les idées qui nous seront transmises. Il faudra au moins 14 dessins de grand paysage, deux bloc-diagrammes, les autres illustrations seront des détails de paysage ou de structure (ex : panneaux solaires, station d'épuration, arbres...). (cf point suivant sur les exigences graphiques et l'exemple du PNR du Vercors)

2.2 Exigence graphique

Les illustrations seront en couleur et devront se rapprocher du style graphique des illustrations qu'un bureau d'étude a déjà réalisé et qui seront aussi présentes dans le cahier des paysages (exemple en page 4 de ce document). Le style pourra être similaire ou avec une technique différente (à présenter dans le dossier), mais devra intégrer la gamme de couleur des dessins existants de façon harmonieuse.

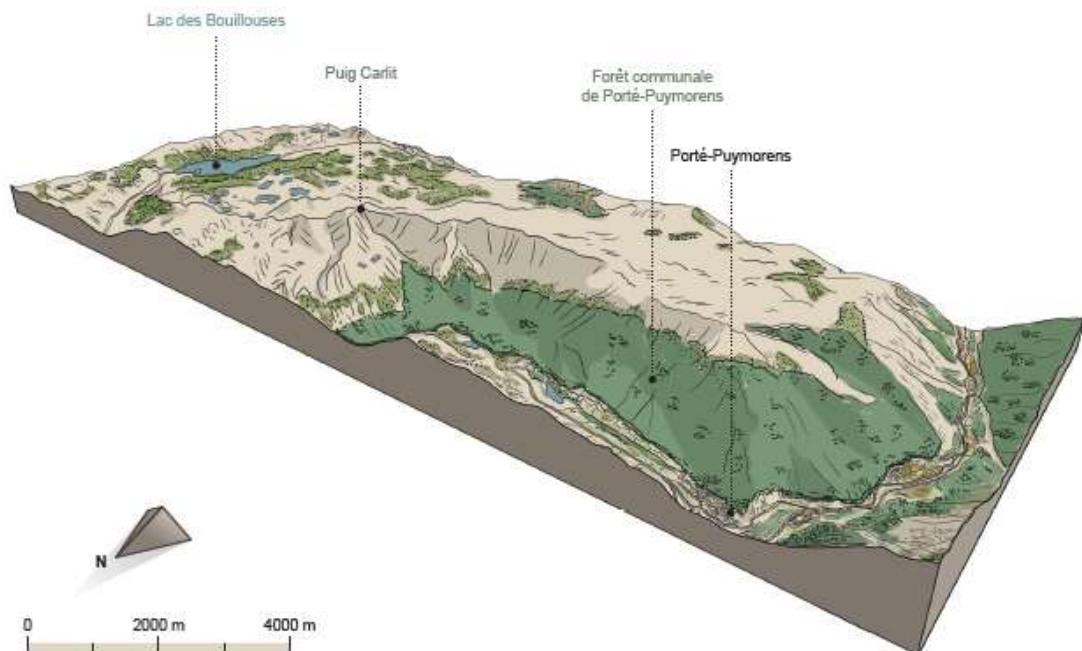
Nous avons besoin d'environ 40 dessins. Il s'agit essentiellement des dessins de paysage, de deux blocs-diagrammes, des pictogrammes et/ou schémas pour dynamiser la mise en page.

Des photos pourront être fournies par le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, si besoin, pour servir de base aux illustrations.

Exemple de types d'illustrations (et non nécessairement de style graphique), le carnet de paysages et Objectifs de qualités paysagère illustré du PNR du Vercors : [Lien vers le document](#).

Exemple de bloc diagramme que le bureau d'étude INDDIGO a réalisé pour notre diagnostic. Il y existe 13 visuels de ce type qui seront dans le carnet. Les nouvelles illustrations devront pouvoir s'accorder avec ce style graphique (nuances de couleurs) :

MASSIF DU CARLIT ET VALLÉE DU CAROL



LÉGENDE
Roche
Cours d'eau
Forêt
Végétation éparsse
Champs
Pâture
Route
Habitat



ATOUTS

- Paysages spectaculaires de haute montagne avec sommets emblématiques (Pic du Carlit) et lacs glaciaires (Lac des Bouillouses).
- Grande richesse écologique (zones lacustres, biodiversité remarquable liée aux lacs d'altitude et aux forêts de pins à crochets).
- Patrimoine culturel et économique vivant grâce à l'agropastoralisme traditionnel et aux villages pittoresques (Latour-de-Carol, Porté-Puymorens).
- Variété et complémentarité des paysages : alternance de forêts denses, pâturages, vallées ouvertes, sommets rocheux et villages structurés par l'activité humaine.
- Position stratégique en tant qu'espace transfrontalier offrant une identité forte et une attractivité régionale et internationale.



FAIBLESSES

- Pression touristique importante entraînant l'érosion des sols et la dégradation potentielle des sites naturels sensibles.
- Développement des infrastructures touristiques pouvant impacter négativement l'intégrité visuelle des paysages naturels.
- Recul des activités pastorales entraînant une fermeture progressive des paysages ouverts et une homogénéisation des forêts.
- Difficultés à maintenir les continuités écologiques dans un contexte d'intensification des usages et de changement climatique.
- Vulnérabilité des paysages d'altitude face aux changements climatiques, accélérant les mutations écologiques et paysagères.

2.3 Livrables

Environ 40 illustrations, elles devront être au format .jpg ou .png en couleur. Haute définition et Basse définition.

2.4 Droit d'auteur

Tous les contenus produits (textes, illustrations, schémas) seront la propriété exclusive du PNRPC. Le prestataire cédera l'intégralité des droits d'auteur et d'utilisation (impression, diffusion numérique, adaptation). Les productions ont comme destination première la charte du Parc (2029/2044), dont le Carnet des paysages est une constituante. Ce document final sera effectif jusqu'en 2044 et servira de référence pour illustrer les actions du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes pendant toute sa durée. C'est pourquoi la durée de cession de droit de reproduction devra englober la période. Nous veillerons à ce que les illustrations ne soient pas utilisées par un tiers, autre que le PNRPC, hors référence au présent carnet de paysage (Charte PNRP 2029/2044).

- Destination : utilisation sur le document imprimé " Carner des Paysages" et sa version numérique. Reprise possible des créations sur d'autres supports institutionnels du PNRPC (tels que le site internet institutionnel du Parc, le Journal du Parc -gratuit)
- Zone géographique concernée : Europe
- Durée de la cession : 20 ans

Tout autres droits réservés. Aucune reproduction ou représentation partielle, modification, dénaturation, recadrage, détourage ne peut être faites sans l'autorisation expresse de l'auteur.

3. MODALITÉS D'EXÉCUTION

Le travail attendu sera suivi par le syndicat mixte Parc naturel régional. Le prestataire devra assister aux réunions organisées et prendre en compte les remarques et les orientations proposées au fur et à mesure de l'avancement du travail.

Le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional assurera un suivi régulier par l'intermédiaire de son chargé de mission paysage.

3.1 Calendrier

La mission devra être réalisée selon le calendrier prévisionnel suivant. La durée maximale de réalisation est fixée à 3 mois à compter de la date de réception de la notification d'attribution par le prestataire retenu.

- Mardi 3 février 2026 : Lancement du marché.
- Lundi 23 février 2026 13h00: Fin de la consultation
- fin février/ début mars 2026 : Décision de l'attribution du marché en bureau des vice-présidents.
- Première quinzaine de mars : notification du marché puis première réunion de cadrage
- Mars 2026 : réalisation des illustrations et points de suivis
- Début Avril : Réunion de fin de prestation

3.2 Méthodologie

Le prestataire devra détailler sa méthode, incluant :

- **Phases de travail** (recherche, brouillon, création graphique),
- **Points d'étape** avec le PNRPC
- **Outils et logiciels** utilisés.

Il est souhaité d'avoir plusieurs réunions de suivi qui peuvent se décliner comme tel : une réunion de brief cadrage, deux réunions intermédiaires et une réunion finale. La réunion de cadrage devra se faire en présentiel. L'offre du candidat inclura ces coûts.

3.3 Budget

La réalisation du présent marché étant liée à l'attribution de subventions, le budget dédié à la réalisation de l'ensemble de cette prestation tiendra compte du budget maximum alloué à cette action.

3.4 Facturation

La facturation devra être établie au Parc naturel régional des Pyrénées catalanes.

Le paiement sera échelonné comme suivant :

- 30% à la signature du marché (si l'avance est sollicitée)
- 40% après validation des maquettes,
- 30% à la livraison finale.

4. RÉPONSES ATTENDUES ET CRITÈRES DE SÉLECTIONS

4.1 Réponses attendues au marché

Voici la liste des documents attendus, tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

ILLUSTRATIONS DU CARNET DES PAYSAGES

- Le nom de la personne référente sur cette candidature au sein de la structure candidate
- Le nom et la présentation de la personne qui réalisera les illustrations
- Une note méthodologique décrivant :
 - Le descriptif de la méthode de travail et de proposition d'organisation
 - Un calendrier prévisionnel
 - La manière dont le prestataire entend remplir les missions concernées
- Un book avec des références graphiques de la personne en charge des illustrations, il contiendra de préférence des illustrations dans le style qui sera utilisé pour la prestation.
- Un descriptif de la structure avec ses moyens humains et techniques, sa démarche environnementale
- Un devis détaillé de la prestation qui devra contenir pour les droits d'auteur l'étendue des droits cédés, la destination, le territoire la durée et le prix.
- Seulement dans le cas de la présence d'un/des sous-traitant(s) : dans ce cas, il conviendra d'établir des actes de sous-traitance et détailler dans le prix la part du titulaire et sous-traitants)

4.2 Critères de sélections

Sur 100 points :

- Prix : **40 points**
 - Méthodologie -Expériences et références : **40 pts**
 - Délai de réalisation : **20 points**

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Lundi 23 février 2026 à 13h00

Offres à envoyer à : claire.dusson@parc-pyrenees-catalanes.fr,
+copie : patricia.oster@pnrpc.fr

Signature du candidat, valant acceptation du cahier des charges,

A, Le ,

Le Candidat ou le Titulaire,

(Signature et cachet)